



# ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DUMONT d'URVILLE

Siren : 519 879 571 000 15

*Jeudi 15 octobre 2015*

En présence des personnels suivants :

M. Barle : président

M. Angelvy : trésorier

M. Braun : secrétaire

Mme Fresson : prof EPS

M.Garot : prof EPS

Pour la composition du bureau.

Mesdemoiselles : Manon Lenne 2<sup>nde</sup>, Aurélie Blanc TS1, Mélanie Antitene TS1,  
Messieurs : Vadim Derrien 2<sup>nde</sup> 7, Mattéo Mondi 2<sup>nde</sup> 7, Jérémy Nsimba 2<sup>nde</sup> 7, Felix Rage TS2,  
Nassim Diab 2<sup>nde</sup> 7, Gwendal Tilly, Paulin Huc 2<sup>nde</sup> 7, membres du comité directeur.  
Mme Saladini (prof Espagnol), Mme Michouland (prof documentaliste), M.Miossec (prof  
Anglais), M. Rouyer (Prof SES), Mme Dormoy (parent d'élève) membres du comité directeur  
excusés.

M Braun trésorier ouvre la séance en rappelant la composition du bureau et du comité directeur fixés par les statuts de l'UNSS.

Il indique que le projet d'AS prévoit la poursuite de trois objectifs :

- 1) Accueillir le plus grand nombre d'élèves en proposant des activités variées, adaptées aux motivations des élèves.
- 2) Renforcer le besoin d'affiliation, de réunion, d'être ensemble des élèves.
- 3) Conforter l'identité sportive de l'établissement.

Il précise que les principales difficultés rencontrées sont :

- La disponibilité des installations sportives le mercredi après-midi : les 3 collèges et les 2 lycées de Maurepas et Elancourt utilisent les installations municipales pour animer leurs AS. Il est donc difficile de proposer de nouvelles activités faute d'équipement adapté. Cette situation est renforcée avec la fermeture du centre nautique.
- Environ 1/3 de nos élèves ne sont pas domiciliés sur les communes voisines du lycée. Il est donc difficile de motiver ces élèves à rester sur place le mercredi après-midi pour pratiquer l'AS. En particulier sur le deuxième créneau de l'après-midi.

Le nombre de licenciés pour l'année 2014-2015 est 125. C'est un chiffre encourageant qui représente 19.23% des élèves scolarisés au lycée. Au niveau national pour des établissements de mêmes caractéristiques, le taux de licenciés est 15.13%. Depuis une dizaine d'années, le nombre de licenciés au lycée oscille entre 90 et 130 licenciés. Notre objectif est de maintenir le seuil des 100 licenciés chaque année, signe d'un bon fonctionnement de notre AS.

Les élèves sont invités à se saisir de leur association. Toutes les initiatives et les bonnes idées pour faire vivre l'AS du lycée (communication, reportages photos, vidéos, articles...) sont bien entendu les bienvenues.

## **Bilan par activités :**

### **Musculation :**

Gymnase du bois : 15h15 – 16h30 35 participants

Entretien de la condition physique individuelle avec l'utilisation de la salle du gymnase du bois de Maurepas. Exécution de programmes d'entraînement individualisés. Pas de finalité compétitive.

*Mme Fresson précise que les motivations des élèves sont variables : renforcement musculaire, affinement de la silhouette, être ensemble. L'atmosphère de pratique est très agréable. Le nombre important de participant en début d'année oblige l'intervention d'un deuxième enseignant pour assurer la sécurité des élèves.*

### **Natation :**

Piscine de Maurepas : 14h30 – 15h30 12 participants

Apprentissage de la nage pour certains élèves, notamment pour 2 non-nageurs en début d'année. Apprentissages de nouvelles techniques de nages et perfectionnement individuel pour les autres. Participation à une journée de district. Pas de finalité compétitive.

*M. Angelvy indique que l'activité était gratuite pour les élèves non nageurs rentrant en classe de 2<sup>nde</sup> et ce afin d'assurer notre mission de service public.*

### **Water-Polo**

Piscine de Maurepas : 13h30 – 14h30 8 participants

Associée au lycée des Sept Mares, une équipe est née depuis six ans. Celle-ci est composée d'élèves de garçons et de filles des 2 établissements et de catégories variées. Des rencontres amicales ponctuelles sont aussi organisées avec d'autres établissements.

*M. Angelvy regrette la fermeture du centre nautique intervenue au mois de mars dernier. Un pôle nautique regroupant des élèves des collèges et des lycées de Maurepas et Elancourt s'était organisé et permettait de contribuer à la liaison collège-lycée.*

*En conséquence, M. Angelvy propose cette année une activité Golf en partenariat avec le Lycée des 7 Mares. Il indique que la démocratisation de cette activité est en cours. Nos élèves bénéficient de l'apport d'un professeur de golf qui intervient une semaine sur 2. Un projet d'aménagement des extérieurs du lycée avec la mise en place de 3 trous d'une soixantaine de mètres chacun a été présenté lors du dernier conseil d'administration.*

### **Basket-ball :**

Gymnase Malmedonne : 13h30 – 16h15. 29 participants

Rencontres internes à l'établissement organisées tous les mercredis. Participation aux championnats départemental et académique.

Cadets Champion des Yvelines, champion de l'Académie, champion inter-académique et 3ème au tournoi qualificatif au championnat de France.

Juniors-séniors champions des Yvelines, 3ème au championnat Académique.

*M. Braun félicite les élèves pour leur implication. Il indique que cette AS fait cohabiter les élèves de la section sportive avec les élèves de l'AS. La disparité des niveaux de pratique rend la tâche un peu difficile parfois.*

*Il en profite pour citer en exemple 3 anciens élèves de l'AS basket : Maxime ROOS actuellement professionnel au Paris Levallois Basket, Freddy AGBOHOU actuellement professionnel à Fos Sur Mer et Tommy SEGOR qui a tout récemment intégré l'université de Cleveland aux Etats-Unis.*

### **Futsal:**

Palais des sports : 13h15 – 14h45 18 participants

Rencontres internes à l'établissement organisées tous les mercredis. Participation au championnat départemental.

*M. Garot indique que les élèves se sont beaucoup déplacés dans le département pour participer aux compétitions. C'est positif pour des élèves qui n'ont pas trop l'habitude de quitter leur environnement proche mais l'impact sur les finances de l'association est certain. Une demande a été formulée dans ce sens au coordonnateur de district pour limiter les déplacements cette année.*

### **Escalade :**

Gymnase Chastagnier : 13h30 – 15h00      18 participants

Perfectionnement individuel sur la surface artificielle.

Utilisation de la surface artificielle de Pariwest en fin d'année et à 3 reprises.

Organisation d'une sortie acrobranche et d'une sortie sur la structure en bloc vertical art.

*Mme Fresson constate que l'activité connaît une croissance annuelle très satisfaisante.*

*Quelques élèves profitent de cet entraînement pour mieux préparer leur épreuve au baccalauréat.*

### **Fitness :**

Gymnase Lionel Terray : 15h30 – 16h30      17 participants

Entretien corporel et préparation physique généralisée, LIA (Low Impact Aérobie, step...)

*M. Garot précise qu'il s'agit d'un public essentiellement féminin. Cette activité est abandonnée cette année au profit du basket féminin qui connaît une demande croissante ces dernières années. L'activité est proposée aux élèves du lycée des 7 Mares par convention.*

*M. Félix Rage élève de TS2 en profite pour demander s'il serait possible de pratiquer l'activité Rugby proposée au lycée des 7 Mares.*

*M. Braun répond qu'il est tout à fait envisageable d'étendre la convention à cette activité et que la démarche sera effectuée très prochainement.*

## Rapport financier.

*M. Angelvy indique que la suppression de la subvention CASQY et la baisse des subventions allouées par les collectivités territoriales ont conduit à l'augmentation de la cotisation. Elle était de 25 euros depuis 2001 et passe désormais à 30 euros.*

*M. Barle, proviseur en profite pour indiquer que des solutions peuvent être envisagées pour les familles qui ne peuvent pas effectuer une telle dépense. L'établissement est en mesure de les accompagner pour le règlement de tout ou partie de la cotisation. Il ne peut envisager qu'un élève ne puisse pas adhérer à l'AS de l'établissement pour ce motif.*

*M. Angelvy poursuit en précisant que les frais de transport constituent le poste le plus dépensier. L'acquisition par le lycée d'une estafette limiterait considérablement l'impact du transport sur les finances de l'AS.*

## Bilan année scolaire 2014/2015.

Dépenses			Recettes	
Affiliation UNSS et achat de licences	1326,05		Cotisations	2750
Assurance Maif	61,05		Subventions	
Frais d'animation et de manifestation	207,17		Elancourt	600
Achat matériel	411,92		Maurepas	300
Frais de transport	2536,18		Conseil départemental	350
			CASQY	784
			Remboursements UNSS	425,1
<b>TOTAL</b>	<b>4542,37</b>		<b>TOTAL</b>	<b>5209,1</b>

**Budget année scolaire 2015/2016.**

Dépenses			Recettes	
Affiliation UNSS et achat de licences	1400		Cotisations	3300
Assurance Maif	65		Subventions	
Frais d'animation et de manifestation	185		Elancourt	600
Golf	900		Maurepas	300
Frais de transport	2000		Conseil départemental	350
<b>TOTAL</b>	<b>4550</b>		<b>TOTAL</b>	<b>4550</b>

M. Barle conclut la séance en remerciant et félicitant les élèves qui donnent vie à l'association sportive du lycée Dumont d'Urville ainsi qu'aux enseignants d'EPS qui les accompagnent.

# STATISTIQUES

années scolaires	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005
nombres de licenciés	47	77	90	80	77	80	94	115

années scolaires	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
nombres de licenciés	116	120	126	99	133	103	97	93	125